

VILLEMOMBLE SOCIALISTE

Journal d'information de la section socialiste de Villemomble
12, rue Pasteur 93250 Villemomble - ps93250@wanadoo.fr

Édito



Nos impôts locaux à Villemomble : cher payé pour un service public au rabais !



Jean-Alain Steinfeld
Secrétaire de la section de Villemomble

Le revers de la fausse modération fiscale : nous prouvons, chiffres en main qu'elle n'a rien de modérée et que nous avons un service public local très clairement au rabais. Le Maire sortant (comme député, il est déjà sorti, avec votre aide) en est réduit à ne plus mobiliser que sur un seul argument, celui de la faible pression fiscale selon lui, pour tenter de sauver son dernier siège, celui de maire. Parlons en ! Mais d'abord rappelons que de grands dossiers végètent, ou ont échoué, de son fait, et qu'il devra en assumer la responsabilité.

– Une circulation totalement thrombosée sur la N 302, qui envahit toutes les rues adjacentes. Il ne peut plus vous faire le coup du projet de l'Autoroute A103 qui aurait envoyé selon lui ce flux chez les voisins, car une seule chose est certaine : c'est bien en 2009 (sous un gouvernement de Droite qu'il soutenait comme Député) que ce projet a été abandonné.

– Une entrée de Ville caricaturale, impraticable et largement anarchique où les Maires voisins (de même bord pourtant) se rejettent la balle entre Rosny et Villemomble alors qu'il en a été le député maire 5 ans.

– Un urbanisme délabré, où tout se construit et se bétonne dans l'anarchie la plus complète, notre ville fuyant toute concertation, tout débat, toute intercommunalité. Nous sommes une des toutes dernières villes sans plan d'urbanisme local, avec juste un vieux Plan d'Occupation des Sols obsolète.

– Une animation culturelle locale très faible, qui compte ouvertement sur le service de ses villes voisines (Rosny, Gagny, Bondy, Pavillons) pour faire le travail à sa place, fabriquant ainsi une ville dortoir.

– Un commerce qui décline et chose curieuse, encore plus rapidement maintenant qu'un "commerce à manager de centre ville", qui ne nous a curieusement jamais été présenté, a été recruté par la commune.

– Nos cités HLM non réhabilitées, malgré des promesses répétées d'année en année. Cette situation est à la fois insupportable pour les locataires, et déqualifiante pour tous les quartiers riverains de notre ville.

La médiocrité de ce bilan étant évidente, le Maire sortant ne se bat plus vraiment qu'en proclamant un impôt local qui se veut modéré. Rien de plus faux et allons aux chiffres pour le démontrer :

- les habitants paient le manque de dynamisme économique et commercial puisque le potentiel financier de la ville en 2011 est de 1006 €par habitant, contre 1142 € en moyenne pour la Seine-Saint-Denis,

- le fait tant clamé et vanté que les taux en % soient stabilisés ne sert à rien si les bases par lesquelles on les multiplie pour calculer les impôts des ménages s'envolent ! Ce qui compte c'est ce que vous payez vraiment, et la **taxe d'habitation payée par les Villemomblois reste très élevée**. Les bases nettes de la taxe d'habitation sont en moyenne de 1627 €par habitant à Villemomble en 2011, contre 1213 €par habitant en moyenne en Seine-Saint-Denis.

Résultat, les impôts sur les ménages représentent, avec une population stabilisée, 11.15M€ en 2005, 11.44M€ en 2006, 11.67M€ en 2007, 11.92M€ en 2008, 12.36M€ en 2009, 12.56M€ en 2010, etc, et l'addition que vous payez augmente bien de 2% par an !

Les impôts locaux payés par les Villemomblois représentent 60.7% des dépenses de fonctionnement à Villemomble contre 62.8% pour la moyenne des villes de même taille, et encore ce grâce aux subventions de l'État et de la Région dont les plans de financement figurant sur les panneaux de chantier en témoignent. Alors parlons donc des dépenses de fonctionnement : les charges de personnel ont augmenté à Villemomble de 32% en 12 ans alors que l'inflation était en même temps de 22% ! Pas de quoi pavoiser et donner des leçons à la terre entière ! La Taxe d'habitation reste tout particulièrement élevé à Villemomble hors de proportion avec le faible service rendu.

Fait central : cette politique "low cost" de service public au rabais mène Villemomble, à des dépenses d'investissements extrêmement faibles avec en 2009 285 €par habitant alors que la moyenne départementale était de 324 € Comparons aux voisins les mêmes années : Gagny 353 €par habitant, Rosny 379 €par habitant, Le Raincy 336 €par habitant, etc.

Une fois de plus le Maire compte s'en sortir avec l'inévitable équipement de prestige de veille d'élection, cette fois-ci la reconstruction du Conservatoire, sûrement fort bienvenue, mais qui n'est tout de même pas un service public local nouveau.

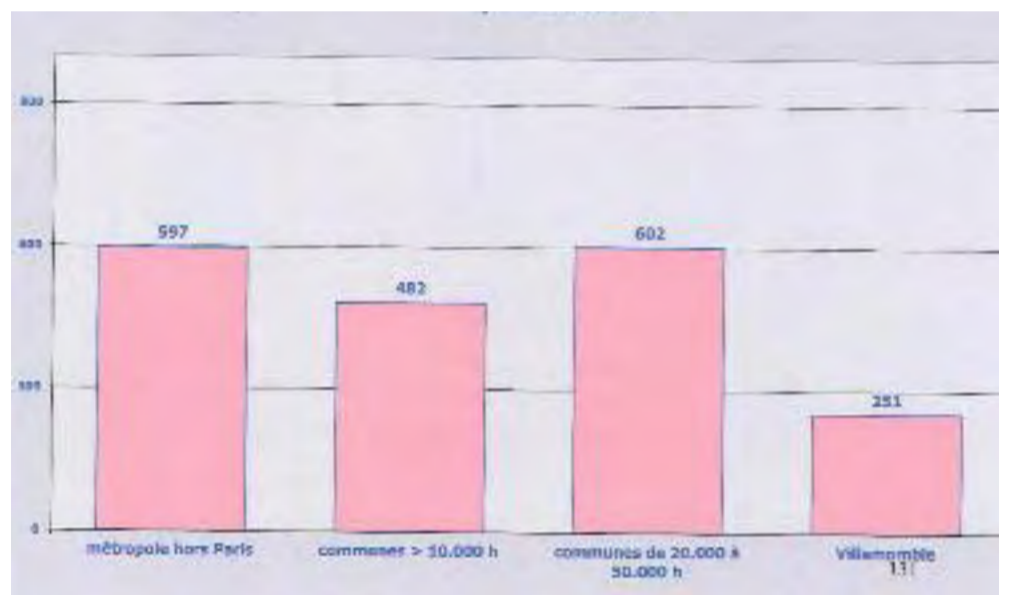
Voyez les graphes ci-dessous : les communes de même taille investissent, en 2011, 602 €par habitant et par an, et Villemomble seulement 251 €par habitant et par an !! Mais le refus de l'intercommunalité nous prive d'investissement à bonne échelle et donc en bonne gestion, le refus de la rénovation ANRU aux Marnaudes nous a ainsi coûté des millions d'euros de subventions publiques, le manque de dynamisme commercial et économique a fait le reste.

La vérité vous était due, car vous valez et méritez bien mieux que cela.

Jean-Alain Steinfeld

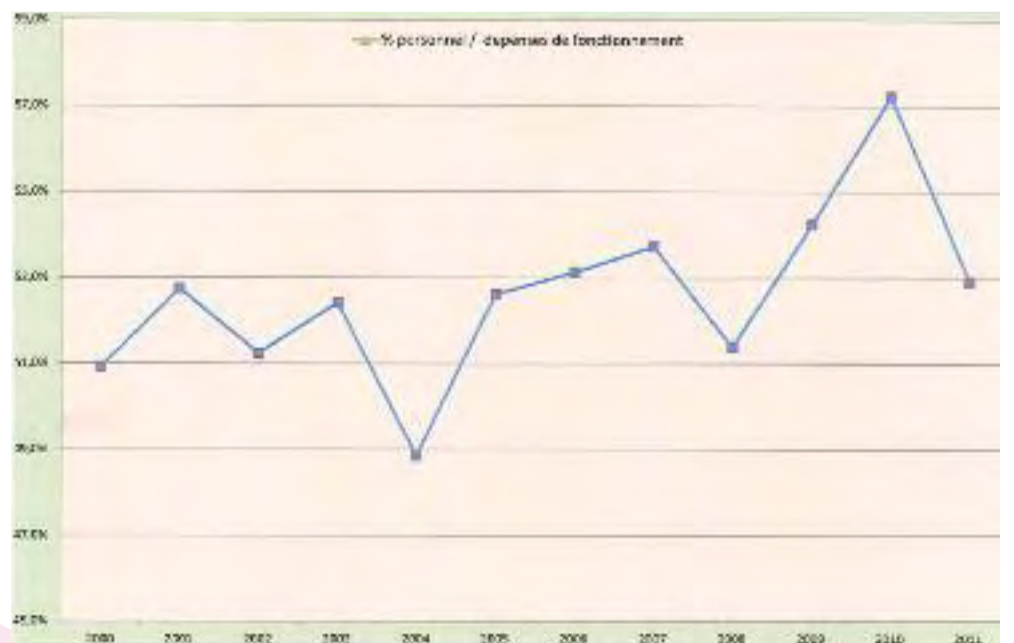
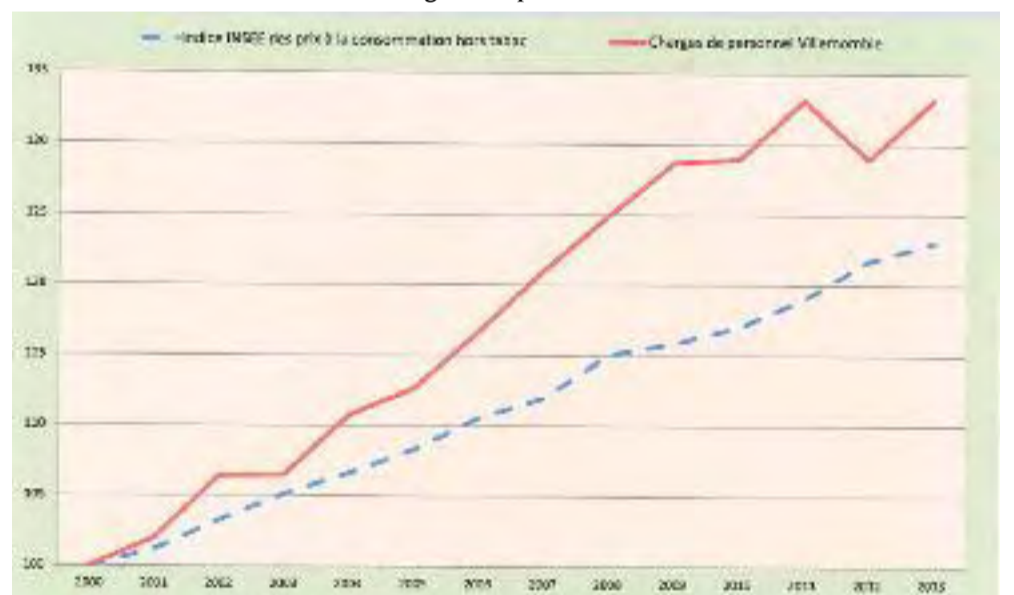
Les dépenses d'investissement en berne...

Dépenses en euros par habitant



...mais les dépenses de personnel s'envolent

Charges de personnel





Petits moments Villemomblois :

Jean-Marc Minetto

Brève de réunion de quartier

Extrait de dialogue avec la salle lors d'une réunion de quartier du Maire de Villemomble : une maman explique que les parcs municipaux de Villemomble sont très fleuris. Mais elle regrette que ses enfants ne puissent y faire, ni des jeux de ballon, ni du vélo. Comme ce ne sont plus de très jeunes enfants, les jeux ne leur sont plus accessibles.

Réponse du Maire : " à Villemomble, c'est un choix, les parcs sont faits pour les très jeunes et les personnes âgées. Pour faire du roller ou du skate, vous pouvez aller à Rosny..."

Le même type de réponse avait été fait par Patrice Calmèjane dans une autre réunion il y a quelques années à un ado qui voulait jouer au foot : réponse : "vous pouvez aller à Neuilly-sur-Marne".

Petit conseil : Pour que cela change, en 2014, changez de Maire.

Rythmes scolaires

Le gouvernement, avec la réforme des rythmes scolaires, avait choisi de remettre les rythmes biologiques et l'intérêt de l'enfant au centre du système éducatif. Il s'agissait d'un vrai choix de société, un vrai choix de vie dans le seul intérêt de l'enfant. Le Maire de Villemomble a décidé de ne pas en tenir compte. Villemomble avait pourtant, grâce à la structure actuelle des centres de loisirs (avec des animateurs formés)* tous les moyens nécessaires pour que cette réforme se fasse à Villemomble. Peut être que si la réforme avait été proposée par un gouvernement de droite elle aurait eu plus de chance de passer à Villemomble ?

* lorsque les services sont de qualité nous ne sommes pas sectaires nous reconnaissons le travail bien fait.

Brèves de Conseil Municipal

21 mars : la délibération présentée au Conseil Municipal indique déjà le résultat du vote avant même le conseil.

(NDLR : heureusement que le Maire n'a pas fait cela pour les dernières législatives...)

À l'installation du « Conseil de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance intercommunale », le Président du groupe des élus socialistes, Marc Daydié, propose qu'Elisabeth Pochon, députée, participe à ce groupe de travail. Le Maire répond « qu'il ne voudrait pas la surcharger de travail et qu'il pense que les députés ont des difficultés à assumer un mandat » et refuse donc sa participation... Son sectarisme politique prive les Villemomblois de la participation de la députée à une commission travaillant sur un sujet important : la sécurité des Villemomblois. Les habitants de Villemomble pourront s'en rappeler en mars 2014.

Assises des maires d'Île-de-France (avril 2013)

Le Maire de Villemomble aux abonnés absents dans les intervenants de ce moment important... Ses interventions ne seraient elles pas appréciées par ses collègues ?

Publicité retouches photos

Un point disgracieux sur la photo de votre visage, une photo a modifier, faites appel à « l'atelier de retouche de Patrice Calmèjane ». En effet depuis le début de l'année, par deux fois, les membres de l'opposition ont été effacés des photos. (voir sur <http://villemombloisocialiste.unblog.fr/>).

Cérémonies de commémoration

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai sont un moment de souvenir dans le respect des personnes mortes pour la France. C'est un moment où la Nation se rassemble au delà de toutes querelles politiques ou partisans. Ceux qui ont assistés, cette année, aux cérémonies à Villemomble ont pu être choqués d'entendre le Maire de Villemomble avoir un discours politique contre le gouvernement totalement déplacé par rapport au lieu, au moment, et au devoir de mémoire que doit préserver un élu de la république.

Permanence parlementaire

Contrairement à l'ancien député (que nous ne nommerons pas), la nouvelle députée PS de la circonscription, Elisabeth Pochon, a pignon sur rue pour vous recevoir. N'hésitez pas à la rencontrer à sa permanence 161 grande rue, à Villemomble. Si elle est absente son assistante (qui n'est pas de la famille) vous prendra un rendez vous.

L'incapacité des élus à faire de Villemomble un club phare



Avec ses 28 000 licenciés, le football est le sport le plus pratiqué dans notre département. Le Conseil général a toujours soutenu le développement de ce sport par une politique à la fois ambitieuse et solidaire. Ainsi, il a subventionné des clubs de haut niveau tels que Villemomble Sports Football, Drancy Foot ou le FC Aubervilliers à hauteur de 175 000 euros par an grâce au dispositif « Club de performance ». Cette politique a cependant trouvé ses limites, car elle a favorisé le développement d'une vision économique et financière du football à l'échelle de notre département et la multiplication des projets associatifs individuels.

Le football a monopolisé à lui seul près de la moitié de l'enveloppe « Club de performance » au détriment des autres sports sans que n'émerge un « club phare ». Ce choix a fini par générer des contradictions avec la philosophie de la politique sportive départementale et le Conseil général souhaitait réorienter sa politique sportive surtout dans cette période de contraintes budgétaires.

Une concertation a cependant été ouverte depuis 3 ans, associant tous les acteurs du football du département au sein d'un comité de pilotage, dont notre conseiller général Jean-Michel Bluteau, pour les encourager à conduire un projet de club de foot partagé, départemental de haut niveau. Mais aucun projet n'a pu émerger en 3 ans !



Le Conseil général a tranché. Il soutiendra un club du Red Star « et réduira sa subvention pour l'année prochaine et elle devra cesser l'année suivante pour les autres clubs.

Notre conseiller général a démontré une fois de plus son incapacité à faire de notre ville et de notre club de football un leader de projet .C'est désolant pour le club de foot !

Il est facile de faire jouer au Conseil général le rôle du méchant mais il ne faut pas mentir aux amateurs et aux joueurs de foot, rien n'a été fait pour proposer un vrai projet de territoire auquel le Conseil général aurait apporté son soutien.

Meziane Rezki

L'offre commerciale à Villemomble !



L'évolution du commerce moderne au travers de la grande distribution a permis un accès pour tous aux principaux biens de consommation. Cependant, le phénomène a été malheureusement accompagné par un déclin du commerce de proximité et la baisse d'attractivité des commerces de nos villes. De nombreuses communes d'Île-de-France ont adapté leur politique commerciale et ont réussi à dynamiser le commerce local mais à Villemomble on ne voit rien venir ! Certes, des études ont été commandées par la ville de Villemomble en 2008 et 2011, un emploi en contrat d'insertion

et un poste de « manager de centre-ville » ont été créés, mais pour quel résultat ? Les boutiques fermées depuis des années le sont toujours, de nombreux commerces ont baissé le rideau, des locaux ne trouvent pas de projets stables et les demandes des commerçants restent lettre morte. Rien n'a été fait depuis pour faciliter le stationnement ou l'accès aux commerces pour les piétons et les cyclistes. À quand une véritable politique de soutien du commerce local avec des actions commerciales concertées, des commerces, des services innovants correspondant aux attentes des villemomblois ? À quand des emplois créés pour les Villemomblois ?

Remy Benayoun, Conseiller Municipal

Des panneaux d'expression libre les mieux entretenus de France ou comment bafouer les droit d'expression de l'opposition



Avez-vous eu la chance d'apercevoir certaines de nos affiches sur les panneaux d'affichage libre de notre ville ? Ces grands panneaux métalliques sont au nombre de 10, et réservés par la Loi aux affichages associatifs et politiques.

Ils sont disséminés dans Villemomble en évitant soigneusement les quartiers ! Compte tenu que vous n'avez pas droit à la retranscription de nos interventions dans les compte-rendus des conseils municipaux, que Mr le maire décide à sa guise de la place et taille de notre rubrique dans le journal municipal, il ne nous reste que ce journal publié à nos frais et les panneaux libres pour nous exprimer... et bien même ce « si peu » est visiblement encore trop pour la conception des droits de l'opposition qu'a la municipalité.

Le « Karcher » efface nos affichages de façon systématique dans la journée de leur collage. Les employés communaux n'ont ils pas d'autres travaux plus utiles à faire ?

Nous vous encourageons à prêter davantage attention à ces panneaux libres, pour les lire, pour vous exprimer, pour les faire respecter.

Protégeons à Villemomble la liberté d'expression !

Khalid Abdellakhi

Ville solitaire ou ville solidaire, le vrai enjeu

Par Marc Daydie, Président des élus PS, écologistes et citoyens



La carte de l'Intercommunalité* avance à grands pas, et s'il y a des appréciations différentes dans le champ politique, on peut remarquer qu'elles tiennent au moins autant au clivage gauche droite, qu'à la situation géographique et économique des communes concernées. Une chose est certaine et consensuelle, tant à droite qu'à gauche : nous finirons dans quelques années à être en Île-de-France à 100 % de communes en communautés, ce sera le Grand Paris.

Le Grand Paris c'est bien sûr une infrastructure de transports en commun, mais c'est surtout une carte des coopérations à venir. En tant qu'élus socialistes de Villemomble notre opinion est simple et claire : si Villemomble ne négocie pas ses alliances dès maintenant (et nous sommes d'ores et déjà gravement et coupablement en retard) nous serons victimes de mariages forcés entre villes, sans négociations ou avec des marges de négociation réduites car faite sous la contrainte.

Nos intérêts comme notre identité villemombloise seront alors gâchés et bradés.

Au delà de cette promesse de dynamisation par les transports en commun, nous avons le droit à des équipements sportifs, culturels, à des services qui sont souvent, à un certain niveau de qualité, hors de portée fiscalement de nos villes prises isolément.

Déjà, des négociations menées tout seul, dans son coin ont mené à une ville sans Internet à Très Haut Débit, ce qui est un handicap par rapport à nos villes voisines (Rosny-sous-Bois en premier lieu) qui peuvent offrir ce services à leurs entreprises et commerces, à leurs administrations, à leurs écoles, à leurs particuliers. Favoriser la compétitivité c'est aussi assurer de tels services modernes, indispensables à une ville comme la notre.

Cette volonté d'isolement est profonde : ainsi Villemomble n'adhère pas à l'Association des maires de l'Île-de-France ce qui, même si elle est présidée par le Maire UMP de Gagny, est à nos yeux une erreur.

On ne peut pas ainsi rentrer à reculons dans l'avenir sans le subir.

Coopérer sans renier ses convictions mais sans œillères politiques, c'est l'intérêt premier de notre ville et donc de ses habitants.

Si, comme nous, vous êtes convaincus que notre ville a des talents à faire valoir, alors avançons ensemble avec enthousiasme et exigence : c'est la meilleure façon de bâtir le Villemomble de demain, moderne et solidaire, tout en défendant les intérêts de notre commune.

* L'intercommunalité est le regroupement de communes dans une structure légale en vue de coopérer dans les domaines des services (eau, ramassage des ordures ménagères, transports etc...) mais aussi des équipements (théâtre, piscine, médiathèque, gymnase, etc...) ou encore du développement économique ou de l'urbanisme.

Castorama restera ouvert le dimanche à Villemomble !



Depuis plusieurs mois l'ouverture du dimanche du magasin était remise en question par l'assignation en justice par le syndicat FO conformément à la Loi qui interdit le travail dominical sauf dérogation ou autorisation expresse.

Les socialistes ont toujours soutenu le droit au repos dominical des travailleurs, c'est une conquête majeure dans l'histoire de la protection des travailleurs et ne l'oublions pas, si les attentes ont changé en termes de consommation et que les Français sont demandeurs de magasins ouverts le dimanche à 60 %, seuls 6 % des salariés veulent travailler le dimanche...

Alors le repos dominical doit rester la règle ! néanmoins nous avons pris en compte :

- la conjoncture difficile de l'emploi en général.
- La mobilisation des salariés et des clients de ces enseignes de magasin de bricolage.
- Le mode de vie de nos banlieues, rentrées tardives, embouteillages dans la semaine.
- La concurrence déloyale des magasins autorisés comme les jardineries ou les magasins d'ameublement

Ce dossier a fait l'objet de toutes nos attentions, nous les élus du Conseil muni-

cipal avec la députée nous avons travaillé avec Monsieur le Préfet Lambert, analysant l'impact sur l'emploi dans notre circonscription et notre ville, et notamment sur celui des étudiants travaillant le week end, étudiant les garanties des protections des salariés que les magasins nous ont données notamment sur les salaires et leur volontariat... et c'est seulement après tout cela que nous avons évolué sur ce dossier spécifique sans vouloir en faire une règle à généraliser.

Nous avons fait part de notre approbation à Monsieur le Préfet qui a signé la PUCE. Et nous croyons que c'est au cas par cas que l'on doit avancer dans ce domaine. Nous en avons pour preuve la décision de Rosny 2 (qui obtenu la même autorisation d'ouverture quelques semaines plus tard en même temps que Leroy-Merlin) de ne pas ouvrir au delà de quelques dimanches par an.

Imaginez les vendeuses et vendeurs des petites boutiques obligées de travailler tous les dimanches !

Peut-être que Monsieur le maire, grand défenseur du travail dominical, va-t-il proposer d'ouvrir une garderie le dimanche ?

Nous serions aussi plutôt d'accord pour que la bibliothèque ouvre le dimanche... comme les cinémas.

Le plaisir de pouvoir y lézarder dans les rayons d'un pas dominical !

*Elisabeth Pochon, Députée,
Conseillère municipale de Villemomble*

Un effort pour l'emploi des jeunes Mr le maire



Villemomble va détenir le triste record de la ville qui n'a signé aucun emploi d'avenir destiné aux jeunes les plus fragiles.

0 EMPLOI D'AVENIR SIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ET 0 EMPLOI D'AVENIR EN PROJET

Ces emplois dans le secteur public sont destinés à des jeunes sans qualification ou peu qualifiés qui sont les premières victimes d'un chômage endémique. « Il s'agit de donner un vrai boulot à des jeunes dans la galère » en CCD ou en CDI.

Une mairie peut embaucher dans les espaces verts, les cuisines, les écoles, les crèches, les services techniques... un jeune et avec un accompagnement renforcé et de la formation lui permettre d'acquérir un bagage professionnel. L'État finance à plus de 75 % ses contrats.

Alors Mr le maire ne nous dites pas qu'à Villemomble vous ne pouvez pas donner la chance à 4 ou 5 jeunes de sortir de leurs difficultés avec l'appui de la Mission Locale.

Si les emplois d'avenir ne sont pas la solution ils sont une des réponses à une situation préoccupante pour les jeunes Villemomblois aussi.

Les jeunes socialistes de Villemomble

Villemomble en images :

À l'invitation d'Elisabeth Pochon notre députée, Kader Arif, Ministre des anciens combattants, venu le 27 mai 2013 à Villemomble pour féliciter les lauréats du Concours de la Résistance au Collège Pasteur, le jour du 70^{ème} anniversaire du Conseil national de la Résistance, en présence de Stéphane Troussel, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis.



Une équipe d'élus compétente et solidaire.



De gauche à droite : M.-F. Gazet, R. Benayoun, M. Daydie, E. Pochon, J.-A. Steinfeld

Souvenir d'un grand homme qui nous a quitté : respect, souvenir et amitié. Pierre Mauroy avec Elisabeth Pochon, notre députée.



Notre Groupe d'élus socialistes au Conseil municipal de Villemomble s'honore de la remise de la Légion d'Honneur à Jean-Alain Steinfeld qui l'a reçue des mains de Robert Lion au nom de Madame la Ministre du Logement et de l'Égalité des Territoires.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE !

Voter un droit, un devoir ! pour le changement aux Municipales, inscrivez-vous sur les listes municipales avant le 31 décembre !

S'inscrire sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin d'être en mesure de voter l'année suivante. L'inscription peut se faire par correspondance (imprimé à télécharger sur le site www.interieur.gouv.fr), ou directement sur le site www.villemomble.fr ou bien en mairie. Les pièces à fournir pour les citoyens français sont : la carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso) ou le passeport en cours de validité (copie de la double page où figure votre photo), une quittance EDF ou GDF de moins de 3 mois ou une facture de téléphone fixe de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur, ou l'inscription au rôle des contributions directes depuis 5 années consécutives, le livret de famille si vous en possédez un.

Renseignements au 01 49 35 25 20

Photos : D. R. - Conception : Fédération - Impression : PCE 94160 - Ne pas jeter sur la voie publique.

CONTACTER LES SOCIALISTES DE VILLEMOMBLE, C'EST FACILE ! VOUS POUVEZ :

- Pousser la porte de notre Permanence "le Café de la Gauche" le dimanche matin de 10 à 12h au 12, rue Pasteur (près du Marché Outrebot et de la Maison de la Presse), pour y refaire le monde avec nous ou pour nous contacter en toute liberté
- Nous envoyer un mail à ps93250@wanadoo.fr ou consulter notre blog local : <http://villemomblesocialiste.unblog.fr/>
- Remplir le bulletin ci-dessous et nous l'adresser à Parti Socialiste 12, rue Pasteur - Villemomble

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. (facultatif) : Mail :@.....

Je désire (cocher la ou les case-s de votre choix) :

- être informé-e être invitée aux réunions des socialistes de villemomble adhérer au PS

